

ANNEXE 1

Direction des services départementaux de
l'éducation nationale de la Drôme
DIPER 1^{er} degré
Cité Brunet - BP 1011
26015 VALENCE CEDEX
Ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr

MOUVEMENT 2024

DEMANDE DE BONIFICATION AU TITRE DU HANDICAP

Imprimé à retourner au service DIPER 1^{er} degré **avant le mardi 19 mars 2024**

Votre dossier médical complet doit être transmis sous pli confidentiel par courrier **avant le mardi 19 mars 2024** :

Au Service Médico-Social - A l'attention du médecin du personnel - Cité Brunet - BP 1011 – 26015 VALENCE CEDEX

Données personnelles :

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Courriel : Portable.....

Situation familiale : Date d'entrée dans l'éducation nationale :

AFFECTATION 2023-2024 :

Enfants à charge (nom- prénom-date de naissance) :

-
-
-
-

Je demande une bonification dans le cadre du mouvement intra-départemental 2024 ; ma situation est la suivante au 1^{er} septembre 2024 :

Je suis bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE)

☞ justificatif à joindre obligatoirement : RQTH

Mon conjoint est bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE)

☞ justificatif à joindre obligatoirement : RQTH

J'ai un enfant handicapé ou gravement malade

☞ justificatif à joindre obligatoirement : notification MDPH ou certificat médical détaillé sous pli cacheté

Fait à.....le.....2024

Signature

Important :

- Bonification non cumulable avec la bonification pour mesure de carte scolaire (MCS)
- Il vous est conseillé de **prendre RDV AVANT le 31 mars 2024** avec le médecin de prévention ou l'assistante sociale des personnels de la DSDEN de la Drôme au 04 75 82 35 68 pour étude de votre situation.
- Il est préconisé de contacter la **cellule d'aide et de conseil** pour vous accompagner tout au long de votre demande de mutation par mail ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr ou par téléphone **04.75.82.35.49 du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 du 7 mars au 31 mai 2024.**
- Pensez à consulter régulièrement votre messagerie IProf **et** votre messagerie professionnelle de type prenom.nom@ac-grenoble.fr. C'est essentiellement par ces biais que les communications liées aux opérations du mouvement auront lieu.